

Madame la présidente de la communauté d'agglomération,
Mesdames et Messieurs les vices présidents,
Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les représentants des communes,

Comme vous le savez, les agents des Finances Publiques sont mobilisés depuis plusieurs mois en Haute-Marne et ailleurs contre la réforme nationale intitulée "*Nouveau Réseau de Proximité*", engagée à l'horizon 2022 par le Ministre Darmanin.

Sous couvert de renforcer la présence des services publics dans les territoires, ce projet prévoit, en réalité, la suppression à court terme de 900 Trésoreries et 300 Centres des Impôts. Pour la Haute-Marne, ce sont toutes les Trésoreries qui devraient disparaître ainsi que plusieurs services des impôts des particuliers et des professionnels.

Au regard de la déclinaison d'un pseudo accueil de proximité dans les Mairies, les « Établissements France Services » ou la Poste, il est manifeste que ce projet prépare la généralisation de l'accueil sur rendez-vous des usagers, et leur orientation vers les accès numériques de notre administration.

Nos craintes sont d'ailleurs confirmées puisque la Directrice départementale a décidé d'organiser un accueil physique des usagers en matinée et uniquement sur rendez-vous les après-midis, à compter du 1^{er} janvier 2020 au sein des services des impôts des particuliers et professionnels du département.

Ainsi, les usagers devront prendre rendez-vous sur leur compte fiscal par internet ce qui, de facto, exclut une bonne partie de la population.

Concernant le prétendu « *Nouveau Réseau de Proximité* », la direction départementale des finances publiques de Haute-Marne a proposé un objectif de contractualisation entre la Directrice, le Préfet, le Président du Conseil Départemental et la Présidente de l'Association des Maires devant permettre au Ministre de valider son projet.

Or, Mme Nedelec et M. Lacroix ont clairement exprimé leur refus de signer cette convention. D'ailleurs, nous ne pouvons que nous étonner du caractère restrictif de ce protocole, qui a mis à l'écart tous les Maires de Haute-Marne, dont bon nombre d'entre eux ont pris ou prennent encore des délibérations s'opposant aux orientations de réduction des implantations de la DGFIP.

Aujourd'hui, Mme Guillemey, présidente de la communauté de l'agglomération de Chaumont, de la communauté de communes du bassin

nogentais et de Bologne, Vignory et Froncles, vous demande de lui donner autorisation pour signer une convention avec la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Marne.

Celle-ci n'a qu'un seul objectif :

- Fermer définitivement les trésoreries de Nogent et Chaumont
- Transférer le Service des Impôts des Entreprises à St Dizier
- Accepter un pseudo accueil de proximité à raison d'une journée toutes les deux semaines à Bologne et Froncles, une journée par semaine à Nogent jusqu'à l'horizon 2026 et après ?
- La mise en place d'un seul conseiller aux décideurs locaux pour toutes les communes de l'agglomération.

Et cerise sur le gâteau, mercredi 29 janvier, au motif qu'il apporterait une réponse aux besoins de proximité des Français, le Ministre Darmanin a fait publier la liste de 50 villes qui devraient accueillir des services de la DGFIP actuellement localisés dans les grandes métropoles. Et Chaumont fait partie des villes sélectionnées !

Mesdames, Messieurs les maires, je vous rappelle que l'État s'est complètement désengagé des territoires comme le nôtre en fermant de nombreuses trésoreries depuis des années, et qu'il poursuit la destruction des services publics de proximité.

Notre département a subi 50 suppressions d'emplois en 3 ans et aujourd'hui on vous parle d'en implanter de nouveaux ? Ne vous leurrez pas, ce service ne remplacera jamais un service de proximité pour les hauts-marnais et surtout il ne créera pas d'emplois.

Ceci est encore un nouveau moyen de transférer aux collectivités locales des missions et des charges budgétaires relevant de l'État

Mesdames et Messieurs, j'en appelle à votre responsabilité d' élu, nous avons besoin d'un service public de proximité et de qualité pour tous les administrés et sans votre soutien, cela ne sera pas possible.

En vous remerciant par avance pour votre attention, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs en l'expression de mes cordiales salutations.

Rachel SUGNEAU
Secrétaire F.O.- DGFIP 52
Tel : 06.87.82.27.58

